



Détailleur Ford du Canada  
Partenaire officiel de la Légion royale canadienne

## Concours Légion 100 : gagnez gros— Bulletin de participation par la poste

Un Ford F-150 pour marquer les 100 ans de la Légion

**Aucun achat, don ou adhésion n'est nécessaire pour participer ou gagner.** Pour les non-membres uniquement.

Règlement officiel et conditions générales complètes : [legion.ca/gagnezgros](http://legion.ca/gagnezgros)

Les bulletins de participation doivent être **postés au plus tard le 19 décembre 2026 et reçus au plus tard le 5 janvier 2027**.

Ce bulletin de participation officiel doit être utilisé pour toute inscription. Vous pouvez le remplir électroniquement, puis l'imprimer et l'envoyer par la poste, ou l'imprimer et le remplir à la main. Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

**Envoyez à :** **Inscription au concours de la Légion**

La Légion royale canadienne  
86 place Aird  
Ottawa, ON K2L 0A1

### Informations du participant

Nom complet : \* \_\_\_\_\_

Adresse : \* \_\_\_\_\_

Ville : \* \_\_\_\_\_ Province/Territoire : \* \_\_\_\_\_ Code postal : \* \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \* \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \* \_\_\_\_\_

Oui, je souhaite recevoir des communications par courriel de la part de la Légion royale canadienne. (Optionnel)

### Question réglementaire\*

$$(12 \times 3) + (25 \div 5) - 4 = ?$$

Votre réponse : \_\_\_\_\_

### Réponse courte\*

En quelques phrases, expliquez-nous pourquoi soutenir les vétérans est important pour vous.

### Certification\*

En signant ci-dessous, je confirme que :

- Je suis résident légal du Canada et j'ai atteint l'âge de la majorité dans ma province ou mon territoire de résidence.
- Je ne suis pas membre cotisant de la Légion royale canadienne.
- J'ai lu, compris et accepté le règlement officiel du concours figurant à [www.legion.ca](http://www.legion.ca).

Signature : \* \_\_\_\_\_ Date : \* \_\_\_\_\_

### Rappel :

- Limite d'une (1) inscription par personne.
- Les inscriptions doivent se faire sur ce bulletin de participation officiel provenant de [www.legion.ca](http://www.legion.ca)
- Les bulletins photocopiés, reproduits mécaniquement ou envoyés en masse ne seront pas acceptés.
- Les bulletins incomplets ou illisibles seront rejettés.